ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 52278

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'écologie et du développement durable sur le bilan du développement des éoliennes en France. Il souhaite connaître le nombre d'installations autorisées, ainsi que le nombre de projets d'installations n'ayant pu aboutir par département. - Question transmise à M. le ministre délégué à l'industrie.

Texte de la réponse

La France s'est fixé pour but de développer toutes les énergies renouvelables, et parmi elles l'énergie éolienne. Fin 2004, le parc éolien était de 405 MW. L'objectif est de réaliser des installations d'une puissance de 2 000 à 6 000 MW d'ici 2007, dont 500 à 1 500 MW en mer. Cette progression correspond à une implantation terrestre d'environ 2000 éoliennes, chacune ayant à ce jour une puissance de l'ordre de 1,5 à 2,5 MW. Afin d'apprécier le développement de cette filière, le ministre délégué à l'industrie a interrogé début 2004 les préfets sur la situation de ce secteur dans leurs départements. De cette enquête il ressort qu'en plus des installations déjà implantées il y a de nombreux projets. Entre le 1er juillet 2001 et le 1er février 2004, 175 projets (pour une puissance de 852 MW) ont reçu un permis de construire, 95 projets (pour une puissance de 475 MW) se sont vu refuser ce permis et enfin 363 projets (pour une puissance électrique de 2 525 MW) sont en attente d'un permis qui est en cours d'instruction par les services de l'État. Une analyse détaillée des résultats de cette enquête figure sur le site Internet de la direction générale de l'énergie et des matières premières (www.industrie.gouv.fr/energie). Ces chiffres démontrent la création d'une dynamique de l'éolien en France. Cette enquête étant riche d'enseignements, le ministre chargé de l'industrie l'a reconduite fin janvier 2005 car elle constitue un outil d'appréciation objectif du développement de la filière. Les conclusions seront publiées dans le courant de l'année 2005.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 52278
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : écologie
Ministère attributaire : industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 novembre 2004, page 9338
Réponse publiée le : 5 avril 2005, page 3515